

Une ville attentive aux enjeux environnementaux



3 Édito

4 La ville...

04 en images

07 à la une
Une ville attentive aux
enjeux environnementaux

12 en actions

20 en direct



23 Expression politique

26 Intercommunalité

24 Les news du CMJ



Info Mairie, n°6. Janvier 2023. Direction de la communication, Mairie de Revel, 20 rue Jean Moulin, 31250 Revel, 05 62 18 71 40, communication@mairie-revel.fr, www.mairie-revel.fr.
Directeur de la publication : Laurent Hourquet. **Rédaction** : CCAS, Centre Monique Culié, CMJ, B. Croux, A. Durand, M. Ferreira, M. Ferret, J. Garcia, M. Garonzi, L. Girod, L. Hourquet, A. Magnin-Lambert, B. Pinard, OTI, service communication.

Création graphique : service communication. **Photos** : AdobeStock, I. Imelhaine, Ingimages, Intercommunalité, S. Malar, photothèque mairie, OTI, J.-L. Sarda.

Impression : Ménard. Tirage : 6 500 exemplaires. **Distribution** : Ailes, Revel.

Impression sur papier certifié PEFC, encres à base végétale, par imprimeur Imprim'Vert.



Édito

**Chères Revéloises,
Chers Revélois,**



Nous vous invitons à découvrir, dans ce nouveau numéro de notre bulletin municipal, les actualités et informations retraçant la vie de notre cité. Les sujets sont nombreux et variés.

Malgré la période difficile, avec les crises successives que nous subissons depuis plusieurs années (la Covid, la guerre en Ukraine, la forte augmentation des prix, en particulier ceux de l'énergie...), nous nous attachons à conserver un dynamisme permettant un mieux vivre-ensemble.

Même si notre commune est fortement impactée, nous poursuivons nos actions prioritaires et sommes attentifs à protéger les plus fragiles et défavorisés d'entre nous. Nous veillons et veillerons à ce que les services rendus à la population soient maintenus à des tarifs les plus bas possibles.

De multiples manifestations et animations ont pu se dérouler ces derniers mois grâce aux bénévoles œuvrant dans les associations de notre cité, les agents de notre commune et l'équipe municipale. Merci à eux tous.

La quasi-totalité de nos décisions municipales sont votées à l'unanimité. Je me réjouis que notre conseil municipal puisse travailler de façon assidue et harmonieuse afin de permettre de mener à bien des projets importants pour le futur de nos concitoyens.

Pour les années à venir, nous continuerons à mettre l'accent sur le soutien à l'économie et au tourisme pour développer l'emploi local, la mise en œuvre d'un plan local de santé afin de permettre un meilleur accès aux soins pour tous, les actions en faveur de la jeunesse et du sport, le support à la culture et le maintien de l'aide aux associations qui font la richesse de la vie quotidienne. Nous devons aussi renforcer de façon transversale dans nos actions la sobriété énergétique et le respect de l'environnement pour mieux préserver nos ressources naturelles et lutter, à notre niveau, contre les changements climatiques.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux de Santé et Bonheur pour 2023.

Bien à vous,

Laurent Hourquet

Maire de Revel

Président de la Communauté de Communes Lauragais Revel Sorézois





La ville... en images



11.06

Gala du club de GRS de Revel



11.06

Revel à vélo : un tour de ville en famille à travers une boucle de sept kilomètres



11/18/25.06

Terrains de jeux : un événement gratuit pour les 6/15 ans sur les complexes sportifs revélois pour découvrir différents sports



12.06

Les M14 du RCR remportent le Challenge Fédéral Groupama.



25/26.06

Tournoi de foot



25.06

Gala Ainsidanse avec pour thème « Charlie et la chocolaterie »

Vacances d'été à l'Espace Jeunes



Chantier jeune, stage sportif, activités nautiques, créatives ou culturelles, séjour aventure...
Un été riche et varié !



07/10.07

Festival Europa, un florilège des programmations des éditions précédentes : Italie, Espagne, Allemagne, Territoires d'Outre-Mer français, Grèce, Irlande.



17.07

Passage du Tour de France : lors de la quinzième étape du Tour, Rodez - Carcassonne, la Grande Boucle a traversé notre ville.



23/24.07

Festimenthe : sports, concerts, bandas, jeux, beach volley, randonnée, dîner sous le Beffroi au rendez-vous, pour deux jours en rouge et vert !



27/31.07

Estiv'Halles : cinq jours de musique et d'arts croisés, déclinés sur le thème de la « vie parisienne »



02.08

Fête de l'été organisée par le Comité des Fêtes avec « Cocktail de Nuit » et Julie Piétri



19.08

Festival de cerfs-volants à Saint-Ferréol : animations en journée et féerie nocturne



23/24.08

Piano du Lac : deux soirées dans un cadre exceptionnel pour les spectacles et concerts flottants à Saint-Ferréol



03.09

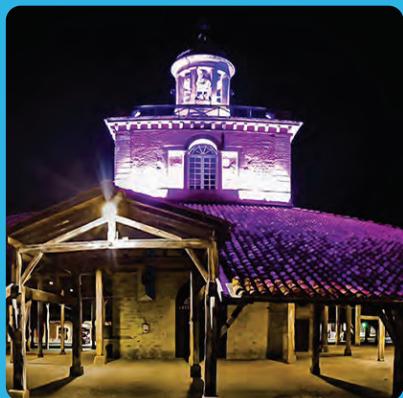
Forum des associations : temps idéal pour les associations revéloises avec plus de 80 stands et la tenue de « Terrains de jeux senior » en matinée



17.09

Journée pour la planète : fresque du climat le matin et ramassage des déchets l'après-midi

La ville... en images



01/31.10

Octobre Rose, le Beffroi aux couleurs de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein



01/31.10

Mois du manga à la médiathèque, atelier dessin, conte « Au pays du soleil levant » exposition et tournoi Mario Kart 8



06.10

Le bureau du roi au MUB : l'une des copies du bureau du roi Louis XV, réalisée par l'artisan révélois René Daidé, revient sur sa terre natale.



08.10

Accueil des nouveaux arrivants : visite guidée de la ville et rencontre avec les élus au programme de l'après-midi dédié aux nouveaux Revélois



12/13.11

Bastide Gourmande organisée par l'ARDT, l'incontournable rendez-vous des gourmands !



30.11 / 5.12

Téléthon : des animations au profit de la lutte contre les maladies génétiques neuromusculaires et les maladies rares



03/04.12

Magie de Noël en fleurs par MG Fleurs et Créations sur le thème des fêtes de fin d'année



04.12

Marché de Noël avec plus de quatre-vingts exposants de produits régionaux et artisanaux

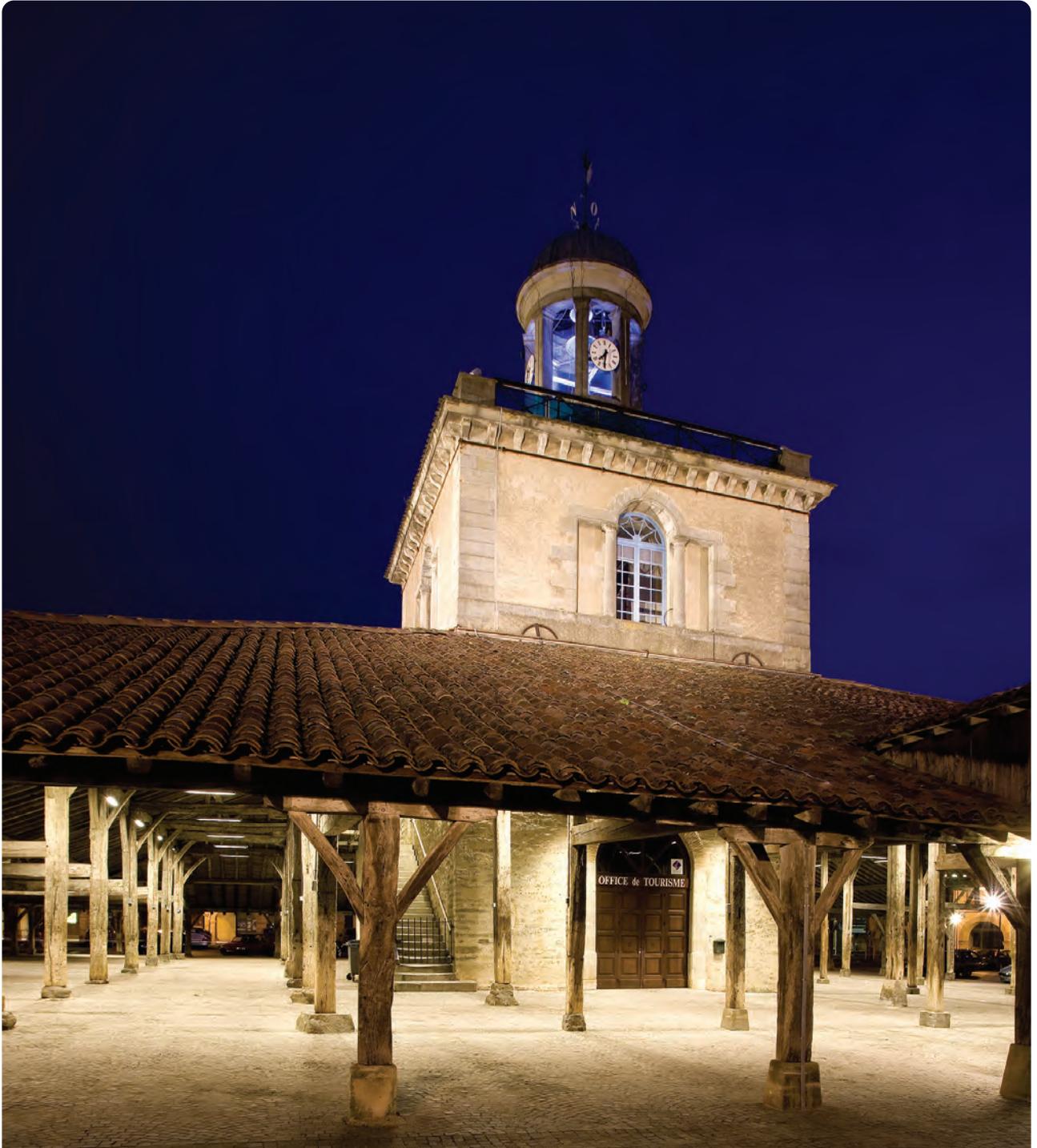


11.12

Les Médiévales se sont déroulées dans une ambiance festive à l'occasion des 680 ans de la fondation de la ville.



Une ville attentive aux enjeux environnementaux



Afin de réduire leur consommation d'énergie, les collectivités doivent se mobiliser dès maintenant et de manière durable pour s'adapter à de nouveaux enjeux climatiques et financiers.

Sobriété énergétique : quels leviers d'action ?

Afin de diminuer nos factures et de réduire l'impact de la crise énergétique au quotidien, il est indispensable de se mobiliser dans une démarche responsable.

.....○ Les bâtiments communaux

Dès le mois de septembre 2020, notre commune a répondu à l'appel à candidatures visant à identifier des collectivités territoriales volontaires de la région Occitanie pour mettre en œuvre un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE). Il a été lancé par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et la Banque des Territoires, en partenariat avec la Région Occitanie. L'objectif est de mieux maîtriser le patrimoine bâti de la collectivité afin d'optimiser les surfaces, de mettre en

adéquation les besoins et l'évolution de la population, d'élaborer une stratégie immobilière. La mise en œuvre d'une véritable gestion patrimoniale intégrant l'enjeu énergétique s'inscrit donc pleinement dans cette stratégie dont les piliers sont la rénovation énergétique, la construction de bâtiments performants et la gestion économe en énergie des bâtiments. Après une première phase de diagnostic, nous élaborons désormais des scénarii de rénovation (isolation, détecteurs de présence) et

d'usage des bâtiments qui nous permettront une baisse sensible des consommations. En parallèle, en termes de chauffage des bâtiments publics et conformément au code de l'énergie, la commune prévoit une température de 19° C en période d'occupation pour les locaux de la collectivité à usage d'enseignement, de bureaux ou recevant du public. Concernant les locaux où s'exerce une activité sportive (salles omnisports, dojo, gymnases, salle de sports...), la température de chauffe est de 15° C.

.....○ Aide à la rénovation du patrimoine



Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville » et du dispositif « Rénov' ton Logement », **soixante-deux logements** ont pu être subventionnés pour un montant total de **1 186 403 €**. Le **gain énergétique** réalisé représente près de **53 %** par rapport à la situation avant travaux. Cette opération continuera sur les prochaines années.

Si vous êtes propriétaire et possédez un logement vacant depuis plus de deux ans, vous pouvez également bénéficier de subventions pour réaliser des travaux de rénovation, **aussi bien pour une mise en location que pour en faire une habitation principale**. N'hésitez pas à prendre rendez-vous gratuitement avec les architectes en charge du programme au 06 45 52 90 48 ou par mail renovtonlogement@gmail.com.



.....○ L'éclairage public

L'éclairage public sur le territoire de Revel, c'est environ **3 800 points lumineux**, répartis sur **70 secteurs**.

Depuis quelques années, les passages en LED deviennent systématiques lors de travaux. **1 200 points LED** ont été installés à date sur la commune.

Avant le printemps 2023, **400 éclairages LED supplémentaires seront posés en remplacement des lampes sodium-iode** permettant d'importantes économies d'énergie. En plus de cela, les LED sont réglées avec un **abaissement**

programmé de 70 % pendant 7h (entre 22h et 5h du matin). Abaissement très peu visible à l'œil mais permettant pourtant d'éclairer à 30 % de sa puissance, ce qui induit une **économie d'énergie de 70 %**.

Il a été décidé, lors du conseil municipal du 10 novembre, de procéder à titre expérimental à une **extinction partielle de l'éclairage public de 23h à 5h du matin**.



.....○ La mise en œuvre d'énergies renouvelables



Dès que cela est possible, des **panneaux photovoltaïques** sont posés sur les bâtiments publics comme c'est le cas sur le court couvert de tennis et sur les salles omnisports. La prochaine étape sera la construction d'**ombrières** sur le parking du personnel des services techniques. Nous étudions actuellement la possibilité de **couverture des tribunes** du stade municipal avec le même procédé.

Quelles autres actions ?

.....○ Les ordures ménagères

En 40 ans, les quantités de déchets ménagers par habitant ont été multipliées par deux pour atteindre une moyenne de 460 kg par an et par personne en France. Cependant, les analyses de nos poubelles démontrent qu'une grande partie de leur contenu pourrait être recyclée.

Le tri des déchets permet de lutter efficacement contre le gaspillage des ressources naturelles, de promouvoir les économies d'énergie et d'épargner l'environnement. Pour pouvoir être recyclés, les déchets ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères, sinon ils se saliraient mutuellement, et les matières premières secondaires ne seraient alors plus récupérables.



Notre ville bénéficie d'un système de collecte trihebdomadaire avec deux passages pour les déchets ménagers et un passage pour les poubelles de tri. **Un nombre croissant d'incivilités est néanmoins constaté dans le cœur de ville**, d'où la mise en place du Plan d'Ordures Ménagères.

Une première action consiste à rajouter des containers jaunes et verts dans le cœur de ville (rue des Écuries, place

du Patty, rue du Temple, rue de l'Étoile, rue Marius Audouy) pour que chaque habitant puisse être à moins de soixante mètres d'une poubelle de tri ou d'ordures ménagères.

La seconde action, après cette mise en place, sera la verbalisation des incivilités : l'abandon ou le dépôt de déchets par un particulier, en dehors des horaires prévus, est passible d'une amende forfaitaire de 68 euros.

.....○ La mobilité

Nous développons et encourageons les **mobilités douces** avec la mise en place de nouvelles **pistes cyclables**, l'installation de **racks à vélo** ou encore de **sièges** pour ne pas oublier ceux qui se déplacent à pied.

Nous travaillons aussi avec la Région pour développer les **transports collectifs** (mise en place cet été d'une navette vers Saint-Ferréol, augmentation de la fréquence des bus à destination de Villefranche-de-Lauragais ou de Castelnaudary).



.....○ L'écoresponsabilité à tous les niveaux

La mairie a organisé le 16 novembre, dans le cadre de « Revel Sport Planète », des ateliers pour imaginer et partager ensemble les meilleures pratiques écoresponsables dans le sport et permettre à chacun de s'engager et d'agir à sa mesure. De nombreuses associations sportives revéloises ont participé à des **tables rondes thématiques et collaboratives** pour des propositions de solutions concrètes (mobilité, bâtiments, alimentation et déchets, achats responsables, communication et informatique).

La synthèse de ce travail a permis la création d'une **charte d'engagement écoresponsable**. Elle sera diffusée au sein des associations sportives revéloises et de leurs adhérents.

L'objectif sera ensuite de la déployer sur l'ensemble des associations revéloises avec mutualisation des thématiques communes et une partie personnalisée en fonction de leurs activités.



Plus de 50 personnes étaient réunies autour d'ateliers thématiques pour élaborer la charte « Revel Sport Planète ».

LES THÈMES DE LA CHARTE ÉCORESPONSABLE

N°1 - MOBILITÉ

Inciter à l'utilisation des mobilités douces, des transports collectifs et du covoiturage.

N°2 - ALIMENTATION

Sensibiliser, promouvoir et proposer une alimentation saine.

N°3 - DÉCHETS

Les 3 R : Réduire, Réutiliser, Recycler.

N°4 - BÂTIMENTS

Promouvoir la sobriété énergétique.

N°5 - ACHATS

Mutualiser, optimiser, sourcer.

N°6 - COMMUNICATION ET NUMÉRIQUE

Réduire l'impact environnemental de sa communication.

N°7 - MANAGEMENT & INCLUSION

Promouvoir et appliquer diversité, inclusion, équité et parité.

N°8 - ÉVÉNEMENTIEL

Organiser des événements écoresponsables.

Chaque item de la charte sera détaillé et hiérarchisé avec des objectifs à court et moyen termes.

Une fois finalisée, elle sera accompagnée de tableaux de bord pour évaluer ses performances.

Elle comprendra également une boîte à outils « ressources » pour aider les associations dans leur engagement.

Déclaration de mise en location d'un logement

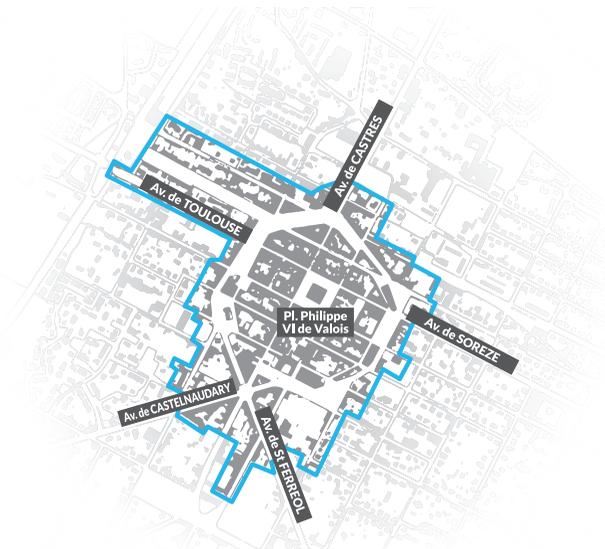
Elle est instaurée par la mairie afin d'assurer la protection des locataires face à la problématique des logements qui ne correspondent pas aux normes d'habitabilité.

.....

Cette déclaration non payante concerne les mises en location sur le périmètre des Sites Patrimoniaux Remarquables (cf. carte ci-contre).

Les propriétaires doivent déclarer au service urbanisme de la mairie **la mise en location d'un bien dans les 15 jours suivant la signature du bail**, en remplissant le formulaire Cerfa n°15651*01, accompagné des **diagnostics techniques obligatoires** (électricité, gaz, performance énergétique, exposition au plomb et à l'amiante).

Un récépissé sera envoyé dans un délai d'une semaine aux propriétaires.



Fibre : bien identifier son adresse pour tester son éligibilité

Pour connaître votre éligibilité au Très Haut Débit par la Fibre optique, vous devez renseigner précisément votre adresse sur le site fibre31.fr.

.....

Pour faciliter la localisation précise des adresses, la ville de Revel avait lancé une campagne de numérotation et de renumérotation de chaque immeuble d'habitation en novembre 2021. Un courrier, servant d'attestation d'adressage et de justificatif pour le **retrait gratuit d'une plaque émaillée auprès des services techniques** de la ville, avait été envoyé aux propriétaires concernés par ces changements ou attributions de numéro.

Être localisé avec précision, notamment en milieu rural, permet également de bénéficier des premiers secours plus rapidement et facilite aussi l'aide à domicile ou la livraison de marchandises, services indispensables à une bonne qualité de vie et à l'attractivité des territoires.

Si vous avez égaré votre justificatif, vous pouvez vous adresser au service urbanisme soit par mail urbanisme@mairie-revel.fr ou

en prenant rendez-vous au 05 62 18 71 40.

Vous pouvez également trouver votre numéro de voirie sur notre base de données en flashant le QR-Code



ou sur bit.ly/3irU1zk

Voie verte : quelles étapes ?

La mairie a signé une convention avec la SNCF concernant la cession des droits de gestion des trois kilomètres de voie à aménager.



La convention de transfert de gestion de l'ancienne voie ferrée était l'indispensable sésame au lancement du projet de voie verte qui peut enfin démarrer.

Une convention de transfert de gestion a été passée avec la SNCF qui prévoit, notamment, la dépose des traverses ainsi que des rails et la construction d'un nouveau pont à la place de celui existant chemin de la Gravière.

La première étape a consisté à **désigner un maître d'œuvre** (le cabinet Gétude) dont les principales missions seront de **réaliser les études d'avant-projet**, de préparer la consultation des entreprises et de suivre les travaux.

Le début des travaux est prévu pour le **troisième trimestre 2023**. Le coût prévisionnel de cette opération (étude et travaux) est de 1,5 millions d'euros TTC. La mairie de Revel a été retenue par l'État, via la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), à la suite d'un appel à projet relatif au « fonds mobilités actives-aménagement des pistes cyclables ». Ceci permettra d'obtenir une convention de financement de 38,4 % de la dépense subventionnable.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Afin d'intégrer les dernières lois relatives à l'urbanisme local (Élan, Alur, Climat et Résilience, 3DS...), il a été fait le choix d'élaborer un **Plan Local d'Urbanisme au niveau de la Communauté de Communes**. Ce long travail, débuté en 2017, a été marqué par une étape importante avec l'**approbation de l'arrêt en conseil communautaire** le 20 septembre, puis en conseil municipal du 10 novembre.

Ceci a ouvert jusqu'à la fin de l'année 2022, la **consultation des communes et des Personnes Publiques Associées** (services de l'État, Chambres d'Agricultures, Parc Naturel Régional, SCOT, associations de défense de l'Environnement...).

Dans le même temps, les administrés auront pu consulter la totalité des documents, soit sur le site internet de l'Intercommunalité, soit au

siège de la Communauté de Communes.

À l'issue de cette phase, des commissaires enquêteurs seront nommés par le Tribunal administratif afin de recueillir les remarques des administrés lors de l'**enquête publique d'une durée d'un mois**.

Un rapport sera ensuite établi pour une approbation définitive de notre PLUi qui devrait intervenir vers le milieu de l'année 2023.

Les travaux dans la ville

Retour sur les grands travaux effectués dernièrement sur la commune

Réfection du sol de la salle omnisports 1



Après les travaux réalisés dans les salles d'arts martiaux, avec la mise en place de miroirs et le passage en éclairage LED, c'est au tour de la salle omnisports 1 (grand gymnase) de bénéficier d'une réfection complète du sol.

À la suite d'une **concertation** avec les enseignants en éducation physique des trois établissements scolaires qui l'utilisent en journée et les clubs de Badminton, Escalade, Handball, GRS, Athlétisme et Futsall qui l'occupent les soirs et week-ends, **le grand gymnase a fait peau neuve !**

Cette salle, devenue un lieu bien identifié des matchs de handball le week-end, avec des gradins souvent comblés, pourra maintenant accueillir **neuf terrains de badminton et trois de volley scolaires ainsi qu'un terrain de basket aux normes.**

Les clubs, qui ont bénéficié de l'accueil du gymnase de La Landelle durant les quatre semaines de travaux, ont pu réintégrer la salle dès la mi-novembre.

Toiture du centre culturel

D'importants travaux d'**étanchéité** ont été réalisés sur la toiture du centre culturel : remplacement des zincs défectueux et changement des tuiles abîmées.

Urbanisation de la rue du Repos

La rue du Repos a bénéficié d'une **urbanisation complète** avec la création d'un trottoir et de places de stationnement, le remplacement du réseau pluvial qui était vétuste et la réfection de la couche de roulement.

Réaménagements de la rue André-Charles Boule

Les travaux ont débuté par la **réfection de la couche de roulement, la sécurisation et l'aménagement du parvis du LEP**, une matérialisation du stationnement le long de la voie et une gestion des contrepenches pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Un **passage piéton** a été créé au niveau de l'îlot central à l'intersection du chemin de la Monte. Une continuité piétonne a été mise en place depuis la passerelle de la Rigole pour garantir la sécurité des promeneurs. Une bordure haute centrale dans le virage vient sécuriser la giration des véhicules. Enfin, devant le LEP, la sécurisation de l'entrée sera complétée par l'**aménagement de l'espace vert** avec une délimitation de celui-ci et l'implantation de **mobilier urbain**. Les travaux s'effectueront au rythme des vacances scolaires afin de limiter les gênes occasionnées par les travaux pour les lycéens et les riverains.





Un nouveau format de réunion publique

Fidèle à ses engagements, l'équipe municipale a proposé une nouvelle rencontre avec la population fin septembre, cette fois-ci au centre-ville.



La configuration en tables rondes a permis un **dialogue plus nourri** avec les administrés. Le maire et les adjoints ont répondu très librement à toutes leurs interrogations. Sport, santé, vie sociale, vie scolaire, urbanisme, travaux, économie, commerce, tourisme, culture et festivités étaient les thèmes abordés. **L'avancement des grands projets** de la ville a pu être évoqué : requalification du tour de ville, voie verte, pistes cyclables, saison culturelle et festive, base de loisirs de Saint-Ferréol...



Le nombre de participants a dépassé les attentes. De quoi prévoir une salle plus grande au printemps prochain pour une nouvelle édition !



Prix Éco-Défis 2022 : quatre entreprises revéloises labellisées

« Éco-défis des commerçants et artisans » est un label qui permet de valoriser les actions menées par les entreprises locales en matière d'environnement, énergie, transport, déchets, écoproduits, gestion de l'eau, emballages, responsabilité sociétale.



Accompagnés par les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, les commerçants et artisans relèvent des défis permettant d'améliorer leur responsabilité environnementale et sociétale dans l'exercice de leurs métiers.

La remise des prix a eu lieu le lundi 28 novembre à Labastide d'Anjou et a permis la labellisation de quatre entreprises de la commune : la boulangerie **La Fornaria**, la laiterie **Marzac**, **Scopub** (création graphique et produits naturels) et le commerce **Lézards & Bobines**.



La Fornaria



Marzac



Scopub



Lézards & Bobines

L'Espace Jeunes : un lieu d'échanges, de rencontres et de loisirs

L'Espace Jeunes est un espace d'accueil, d'éducation, de socialisation et d'activités qui comprend également la ludothèque et l'InfoJeunes Revel. Les installations, à proximité, d'un City-park puis d'un Pumptrack sont venues compléter le site.



L'Espace Jeunes propose des activités et des séjours aux 11-17 ans grâce à une équipe composée d'une coordinatrice et de cinq animateurs diplômés.

L'offre proposée aux jeunes Revélois permet de fédérer des projets autour de différentes thématiques :

- **actions**, à travers des activités et des séjours variés ;
- **information, rencontre, initiative** avec mise à disposition de documents, accompagnement de projets et organisation d'échanges autour de thèmes définis par les jeunes ;
- **solidarité** en participant à des chantiers jeunes et à des événements solidaires ;
- **culture** par la construction de projets offrant aux jeunes la possibilité de mettre en lumière leur culture.



De gauche à droite :
 Pierre Gorrias, Sophie Rougier,
 Audrey Viviers, Martin Leboucher
 (en bas) Marine Delpy (Promeneurs
 du Net) et Yannick Barbe.
 L'équipe de la ludothèque : Marine
 Biondi et Jean-Paul Saint-Jean.
 Sylvie Malary d'InfoJeunes Revel et
 Karine Calmettes, administration
 de l'Espace Jeunes.

LA LUDOTHÈQUE Éducation et socialisation à travers le jeu

La mission de la ludothèque est de faire (re)découvrir la pratique du jeu qui permet de stimuler l'autonomie de l'enfant, développer ses capacités et encourager sa capacité à communiquer. Ouverte à tous, elle offre la possibilité de jouer sur place ou d'emprunter des jeux dans **son impressionnant fonds (plus de 2 000 jeux)**. Elle peut également accueillir des groupes et proposer des animations autour du jeu. Les horaires d'ouverture et le catalogue des jeux sont à retrouver sur www.mediatheque-revel.net

LES PROMENEURS DU NET Une autre manière d'être en relation avec les jeunes

Notre animatrice jeunesse dédiée à ce dispositif a pour mission de renforcer le lien social, de cultiver l'esprit critique des jeunes face à l'information et à l'image afin de prendre du recul par rapport aux informations trouvées sur Internet. Elle peut également les guider dans l'univers parfois dangereux des réseaux sociaux, en leur inculquant les bonnes pratiques et en les sensibilisant aux risques. Vous pouvez contacter la référente des Promeneurs du Net pendant les horaires d'ouverture de l'Espace Jeunes au 05 62 57 84 79.

Séjour ski

Comme chaque année, l'Espace Jeunes organise un séjour ski pendant les vacances d'hiver. Il se déroulera du **27 février au 1^{er} mars en deux mini-séjours de trois jours (débutant et confirmés)** à la station d'Ascou Pailhères.

Espace Jeunes
 Avenue des Frères Arnaud
 05 62 57 84 79 (fixe)
 ou 06 29 10 72 11 (mobile)
servicejeunesse@mairie-revel.fr

Retrouvez le programme des activités et les horaires sur mairie-revel.fr



Revel MacadaM : les cultures urbaines mises à l'honneur !

Différents événements ont été organisés sous le label municipal Revel MacadaM, un avant-goût du prochain festival de cultures urbaines qui aura lieu le 3 juin 2023.



Le festival de cultures urbaines *Revel MacadaM*, impulsé par l'Espace Jeunes et porté conjointement avec le service Culture et Festivités, s'est déroulé cette année à travers plusieurs événements qui ont éveillé les curiosités et promu la diversité culturelle. Cette manifestation, à travers des partenariats étroits entre acteurs des milieux sportifs, culturels et artistiques, n'hésite pas à mélanger différents univers : cinéma, graff, beatbox, sports de glisse, musique, danse... Un mix de performances artistiques et sportives issues des arts de rue et de la culture hip-hop.

L'inauguration du Pumptrack, le 24 septembre, a lancé cette première édition : une journée où petits et grands, initiés ou débutants, ont pu tester toute l'étendue de leur talent sur cette piste de virages et de bosses. Après la cérémonie officielle, les sports de glisse ont été mis à l'honneur avec les démonstrations de l'association révoloise Roller'Jet et de l'entreprise albigeoise Bike Art.

Le 28 octobre, la salle Claude Nougaro a accueilli le tout premier concert de rap. Pas moins de quatre-cents personnes sont venues applaudir le rappeur Melan, avec une première partie locale assurée par le beatboxeur Louni et le rappeur Le Zinc, tous deux portés par l'EcoleJohn. Le public révolois a été conquis par cette programmation et la découverte de nouveaux artistes tout aussi surprenants que talentueux !

En novembre, le concert du rappeur Mc Dante et les œuvres Street Art du Collectif 50cinq, exposées au Musée du Bois et de la Marqueterie, ont mis en lumière la richesse que peuvent offrir les cultures urbaines et leurs pratiques. La première partie a été assurée par d'étonnants beatboxers en herbe, issus de l'EcoleJohn.

Notez dès à présent dans vos agendas la date du 3 juin 2023, pour la deuxième saison de Revel MacadaM. L'Espace Jeunes et le service Culture et Festivités de la mairie travaillent d'arrachepied sur une nouvelle programmation qui offrira un concentré de performances artistiques et sportives avec une programmation surprenante, éclectique et de qualité !



Inauguration du Pumptrack



Louni



Le Zinc



Melan



Inauguration de la fin des travaux de l'école Roger Sudre

Les travaux de rénovation de Roger Sudre, d'un montant total de 2,2 millions d'euros, réalisés en trois phases, ont permis de rénover l'ensemble de l'école et de concevoir et aménager les locaux de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAÉ).



Le phasage des travaux

La première tranche des travaux, qui s'est déroulée de septembre 2018 à juin 2019, comportait la réhabilitation et l'extension du bâtiment dit « ancienne cantine des maternelles » en ALAÉ. De décembre 2019 à septembre 2020, la tranche 2 permettait de rénover une partie du rez-de-chaussée de l'école primaire et de créer une salle de classe, une infirmerie et une salle des enseignants. Enfin, d'avril 2021 à septembre 2022, la dernière tranche des travaux concernait le réaménagement complet de l'étage de l'école primaire (réorganisation des espaces, peintures, sanitaires, refonte des classes, etc.) et la mise en conformité accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les élèves ont pu réintégrer les classes en mai dernier.

Une inauguration émouvante

L'inauguration a eu lieu la veille des vacances de Toussaint. Les écoliers, portant tous une cocarde tricolore, ont participé grandement aux festivités en interprétant une chanson sur l'école d'hier, d'aujourd'hui et de demain qu'ils ont écrite et adaptée avec Sylvie Guedj, intervenante musique dans les écoles de la commune. Après un hommage à Samuel Paty, ils ont déclamé un poème de leur composition sur la laïcité, illustré par des pancartes qu'ils ont plantées autour de l'olivier offert par l'Amicale Laïque et nouvellement mis en terre devant l'école. Ils ont enfin goûté avant de profiter des vacances bien méritées !

Merci à eux, au personnel enseignant, à l'Amicale Laïque et au personnel communal pour leur implication dans cet événement !



Voici les paroles de la chanson :

« À l'école du temps passé,
on écrivait avec des craies
sur des ardoises qui grinçaient.
Filles et garçons des tabliers,
Séparés même à la récré.
Chaque pupitre, nous soulevions
Nos plumes, nous les trempions
Sur les doigts, la règle tombait.

À l'école du temps présent,
On a un tableau blanc,
projecteurs et écrans,
l'ascenseur et Cathy dedans !
On se met tous en rang
mais on n'est pas mécontents.
Les maîtres sont toujours charmants
et les enfants écoutent de temps en temps !

À l'école du futur,
Finie la démesure.
Nous sauverons la nature
de ses multiples blessures.
Sortir pour tout observer,
Agir pour tout préserver
Replanter et recréer
Un monde à nous renaître.
Passé présent ou futur,
on apprendra toujours bien sûr.
Vivre ensemble dans le futur,
la laïcité, c'est pas dur ! »



Quoi de neuf au Centre Monique Culié ?

Le Centre Monique Culié a pour mission de permettre à chacun de faire de nouvelles rencontres, d'être force de proposition pour développer de nouveaux projets et de participer à des ateliers créatifs et culturels.

Réalisation d'une œuvre collective

Le Centre Monique Culié est à l'initiative d'un projet collectif entre différents acteurs de la ville (écoles, résidences seniors...) afin de réaliser une **fresque collective murale en céramique**.

Ce projet intergénérationnel et interculturel, sur le thème de la nature, favorisera la sensibilisation autour du développement durable, de la culture et de l'art. Il permettra la rencontre et la coopération entre différents publics à travers une réalisation commune.



Une céramiste professionnelle animera ces ateliers au sein des écoles de la commune, des résidences pour personnes âgées et au Centre Monique Culié.

Les ateliers du Centre sont destinés aux adultes et se dérouleront les mardis 17, 24 et 31 janvier et le 7 février. L'accès est gratuit, une simple inscription est demandée.

Appel à bénévoles

Si vous souhaitez partager vos compétences, vous investir dans la vie du Centre et intégrer des équipes motivées, venez rejoindre notre équipe de bénévoles !

Nous recherchons en priorité un **animateur pour nos ateliers sociolinguistiques** « Autour du Français ».

Ces ateliers d'apprentissage sont des formations de proximité qui permettent de rendre autonomes dans leur vie quotidienne les apprenants, dont le français n'est pas la langue maternelle. Cela représente un engagement sur l'année de deux à trois heures par semaine, soit un atelier hebdomadaire.

Être bénévole, c'est bien évidemment donner de son temps, mais c'est surtout un apport mutuel. C'est la découverte de l'autre, d'une culture différente.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Centre Monique Culié - 2, boulevard Jean Jaurès - 31250 Revel
05 62 71 32 71 ou accueil@ccas-revel.fr



Les médaillés de la ville

Albin Bousquet et Francis Rey ont reçu le 6 novembre dernier la médaille de la ville en tant que **membres fondateurs de l'association « Les peintres révélois »** ainsi que pour leur investissement et la qualité de leurs œuvres.



Recensement militaire ou citoyen

Les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans, qui résident à Revel et qui sont de nationalité française doivent se faire recenser. Toutes les informations sont sur mairie-revel.fr dans la rubrique : mes-demarches/etat-civil.

680 Ans Anniversaire

Vœux 2023

Lors des premières années du mandat de l'équipe municipale, le développement de la pandémie de la COVID 19 n'avait pas permis d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux du maire à la population.

Cet événement permet de se retrouver, de se rencontrer, d'échanger sur les moments forts de l'année écoulée et sur les projets de celle à venir.

Aussi, le maire et le conseil municipal sont particulièrement heureux de vous inviter le **lundi 9 janvier à 18h15, salle Claude Nougaro**. Les vœux seront suivis du verre de l'amitié.



Élections

Élections : infos pratiques

À la suite d'un déménagement, vous devez vous inscrire à la mairie de votre nouvelle commune de domiciliation. En cas de changement d'adresse intramuros (de Revel à Revel), vous devez en informer le service des élections.

Merci d'adresser un mail à l'adresse: **mairie@mairie-revel.fr** en indiquant vos prénom(s) et nom, la date et votre lieu de naissance et en joignant un justificatif de domicile de moins de trois mois. Vous pouvez également effectuer cette démarche auprès de l'accueil de la mairie.



Toutes les informations sont sur mairie-revel.fr/mes-demarches/elections-mode-demploi



Sports

Recrutement d'un responsable du développement sportif



Depuis 2020, la ville de Revel a décidé de développer un **axe fort autour du sport** au profit des Revelois.

La commune s'est dotée d'un **premier pilier** avec la création de la **Maison Sport-Santé** labellisée par le ministère des Sports en 2021.



Laurent Mialhe

Le second volet concerne le **développement** et la **facilitation** de la **pratique sportive** au sein des équipements existants et à venir sur la commune. Un poste de **responsable du développement sportif** a donc été créé afin notamment d'assurer une meilleure coordination entre les services municipaux et les différents acteurs intervenant sur le territoire. Dans le cadre d'une mutation interne, Laurent Mialhe, anciennement directeur de l'ALAE de l'Orée de Vaure et animateur à l'Espace Jeunes, assurera cette fonction à partir de janvier 2023. Un nouveau challenge à relever !



MyColisBox, votre consigne partagée

MyColisBox est un service gratuit disponible sur le kiosque digital Welcome, situé à côté de la Poste. Cette boîte à colis connectée et sécurisée fonctionne comme une consigne partagée. Elle permet aux particuliers de réserver un casier, d'y déposer un paquet et de le récupérer ou de permettre à un tiers d'y accéder via un code. Pratique pour les amateurs de vente d'occasion !

Elle se gère à partir de l'application « Welcome Revel », téléchargeable sur tous les stores. Un tutoriel « MyColisbox » est proposé sur l'application.



Vie scolaire

Envie d'accompagner et soutenir un enfant dans sa scolarité ?



Chaque semaine pendant le temps scolaire, dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), des bénévoles accompagnent des enfants scolarisés du CP au CM2 dans les écoles primaires de la commune ainsi qu'en classe de 6^e.

Devenir bénévole représente un engagement sur l'année scolaire.

Les personnes intéressées pour rejoindre l'équipe peuvent contacter :

- pour le **CLAS primaire, Marielle Lartigue au 05 62 71 32 71 ;**
- pour le **CLAS collègue, Sylvie Malary au 05 62 18 36 17 ou au 06 29 10 73 38.**



Zone de rencontre

Comment fonctionne une zone de rencontre ?

À Revel, certaines rues commerçantes sont des zones de rencontre, comme les **rues de Vaure, de Dreuilhe, Marius Audouy et Victor Hugo ainsi que la place centrale**. La zone de rencontre est un partage de voie entre les piétons, les vélos et les véhicules. Mais qui est prioritaire ? Quel est l'ordre de passage que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste ?

- En premier lieu, le piéton est autorisé à se déplacer sur la voie de circulation. Il est donc prioritaire par rapport à tous les autres modes de déplacement.
- En deuxième, c'est le vélo qui est prioritaire. D'ailleurs, en zone de rencontre, le vélo est autorisé à circuler à contresens de circulation, si figure la mention sous le panneau sens interdit « sauf vélo ». En cas contraire, le vélo n'est pas autorisé à circuler à contresens de circulation.
- En troisième, l'automobiliste circule à une vitesse limitée à 20km/h et doit laisser la priorité aux autres moyens de déplacement.



Éclairage des deux roues

Attention, nous sommes entrés en période hivernale !

Que ce soit le matin jusqu'à 8h30 ou le soir à partir de 17h, **les deux-roues, motorisés ou pas, doivent être équipés d'éclairage**. Trop d'enfants circulent à proximité des établissements scolaires sans l'éclairage suffisant.

Parents, soyez vigilants !



Zone bleue

Comment fonctionne la zone bleue à Revel ?

Le stationnement dans les rues commerçantes du centre-ville de Revel est réglementé par une zone bleue. Il s'agit d'emplacements gratuits mais il est obligatoire de mettre un disque bleu à votre arrivée.

Cette information est précisée sur les totems aux entrées de rues et de la place centrale.

À compter du 1^{er} janvier 2023, la durée de stationnement sera uniformisée sur l'ensemble des zones concernées et limitée à 1h30.

Si vous ne disposez pas de disque de stationnement, vous pouvez en retirer gratuitement à l'accueil de la mairie ou de la Police Municipale.



La page de l'opposition municipale

Liste expression citoyenne

Citoyennes et citoyens,

Il ne faut pas faire l'autruche, l'inflation, la précarité et la misère, tout va augmenter et de manière significative dans les prochains mois.

Pour nombre de nos concitoyens un choix douloureux et indispensable se fera encore plus qu'auparavant : Se nourrir convenablement ou bien se chauffer simplement. (notion moyenâgeuse)

Une fois les ristournes et autres boucliers tarifaires (payés par nous-mêmes) supprimés, le litre de carburant, au mieux, passera à 2,00 € minimum.

L'arrogance et l'irresponsabilité de notre gouvernement nous conduisent droit dans le mur avec la bienveillance du sénat et du 49.3 ...

400 millions pour nos hôpitaux qui craquent dans tous les secteurs, mais :

2 milliards pour l'Ukraine du néo-nazi Zelenski dit « Mister Pandora Papers »

Et c'est pour ce clown grotesque, et la cupidité malade des Etats-unis que nous devrions nous priver ? Vous êtes sérieux ?

Alors me diriez-vous : « Quel rapport avec notre commune ? »

Tout le monde sait parfaitement que les décisions nationales impactent directement le budget de nos villes et villages. Il serait peut-être temps que députés et sénateurs fassent ce qu'il faut pour nous protéger et protéger notre économie.

Tout ce gaspillage et ces « cadeaux » ces financements iniques ne seraient-ils pas plus utiles à être injectés dans notre pays, dans nos régions et communes. Il y a tant à faire...

C'est dans cet esprit que lors du dernier conseil municipal du 10 novembre, j'ai indiqué à notre maire que l'urgence sociale arrive et qu'il est de notre devoir de prévoir, d'organiser et prévenir autant que possible les difficultés qui vont poindre assurément. Je compte sur lui pour ne pas laisser la « mendicité » envahir notre ville à l'aube de ces 680 ans comme lors de sa création quand gueux et vilains arpentaient en haillons les ruelles. (c'est une métaphore...quoique)

Quand on parle de paupérisation on parle aussi de logement. Et nombre de ceux-ci sont insalubres dans notre cité. Quelques « marchands de sommeil » en profitent honteusement faisant fi des lois.

Nous EXPRESSION CITOYENNE serons vigilants et les combattons s'il le faut.

L'instauration de la déclaration de mise en location, que je salue, est une chose très positive et j'engage Mr le maire à mettre au plus vite les moyens humains et techniques pour rendre cette mesure efficace et salvatrice.

Après plus d'un an, la réfection de la toiture du Lycée du bois n'a toujours pas été effectuée et nos étudiants œuvrent les pieds dans l'eau, entre murs qui suintent et clapotis des bassines d'eau ! Réellement, sommes-nous en 2022 ?

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie pourrait peut-être s'en soucier et réagir promptement avec l'insistance de Mrs Chatillon et Hourquet.

Par ailleurs dans ce dossier reste le problème d'un responsable maintenance dédié qui n'est toujours pas opérationnel. Affaire à suivre en espérant qu'un autre jeune ne soit ni amputé, ni électrocuté.

Pour le reste et pour les mois à venir, comme nous le suggèrent les princes au pouvoir, serrez le cordon de vos bourses car votre or pourrait se changer... en plomb.

Les festivités de fin d'année seront moins colorées dans nos rues que les années précédentes, mais faisons en sorte que la lumière rejaillissent des yeux des enfants et des personnes en difficultés dans notre ville.

Robert CLERON
Conseiller municipal
Conseiller Communautaire

Ce message reprend le texte tel que transmis.

Ces articles ont été entièrement rédigés par les jeunes conseillers municipaux.

La campagne contre le harcèlement scolaire

Dès le début de notre mandat, nous avons souhaité faire une action contre le harcèlement scolaire, **parce que trop de jeunes sont harcelés**, parce que c'est quelque chose de grave qui peut amener à une issue fatale comme le suicide, parce que nous sommes conscients que le harcèlement ne s'arrête plus à la porte de l'école mais continue à la maison avec le **cyberharcèlement**.

Nous avons voulu lancer une campagne d'affiches contre le harcèlement.

Nous avons eu une formation communication avec la directrice de la communication de la mairie. Nous avons donc travaillé la maquette des futures affiches : choix du slogan, de la photo ou du dessin, texte...

Cette campagne vise à dire aux jeunes harcelés qu'il ne faut pas tout garder et tout subir en silence mais qu'il faut en parler pour que cela s'arrête. **Et pour cela, il faut trouver à qui parler.**

Les affiches sont sorties fin septembre et elles ont été affichées dans tous les établissements scolaires de Revel et sur tous les panneaux du tour de ville afin de **sensibiliser tout le monde** et de **stopper ensemble le harcèlement**.



Téléthon

Pour le Téléthon, nous avons fait deux actions :

- la première action fut une **vente de bonbons lors du gala de danse** au profit du Téléthon le vendredi soir ;
- la seconde action fut d'**apporter notre aide pour faire et vendre des crêpes** sous le Beffroi le samedi après-midi.

Nous ferons aussi une **carte de vœux** pour souhaiter de belles fêtes de fin d'année aux personnes âgées.

Visites du Conseil départemental et du Conseil régional

Le lundi 24 octobre, nous avons visité deux grandes collectivités territoriales : le Conseil départemental et le Conseil régional.

Nous avons commencé par le **Conseil départemental** où nous avons été accueillis par nos conseillers départementaux du canton, Florence Siorat et Gilbert Hébrard et par Jean-Louis Clauzel et Sandrine Flouresses. Nous avons posé des questions et nous avons parlé de nos actions dans le cadre du CMJ de Revel. Nous avons appris beaucoup de choses sur les missions du Conseil départemental et nous nous sommes rendu compte que cette collectivité faisait de nombreuses actions envers la jeunesse, et aussi pour la protection de la biodiversité ce qui nous semble primordial pour sauver la planète.

Nous avons déjeuné au Conseil départemental puis nous nous sommes rendus en métro au **Conseil régional** où nous attendait notre conseillère régionale Marielle Garonzi. Elle nous a présenté les missions de la Région Occitanie qui fait aussi beaucoup de choses pour les jeunes. Nous nous sommes rendu compte que nous habitons dans une grande région.

Nous avons goûté au Conseil régional. Nous avons beaucoup aimé cette sortie à Toulouse.



Nous avons été très bien accueillis, nous avons parlé dans des micros. Les élus nous ont porté beaucoup d'attention et nous nous sommes sentis importants. Alice, 12 ans



J'ai ressenti beaucoup d'émotions dans les hémicycles lorsque nous posons des questions à nos élus du département et de la région. Et ils nous répondaient avec beaucoup de gentillesse. Oscar, 12 ans



Commémorations de l'Armistice du 11 novembre 1918

Nous avons participé aux cérémonies du 11 novembre.

Le 10 novembre, Lola et sa classe de l'école de Couffinal ont été présentes pour le dépôt de gerbe à 16h20.



Plan Territorial de Santé

Afin de développer l'attractivité médicale, notre territoire doit résolument s'engager vers une stratégie globale et territoriale de santé en proposant un plan territorial de santé à l'échelle de notre communauté de communes.

.....

Ce plan territorial de santé s'articulera entre les professionnels de santé et les collectivités afin de répondre aux besoins du territoire.

Il a été coconstruit entre élus et soignants du territoire. Il comporte quatre axes bien identifiés :

- améliorer l'**accès aux soins** ;
- accompagner les dynamiques favorables au **maintien à domicile** des patients ;
- **développer la prévention et la promotion de la santé** pour combattre l'obésité de l'enfant et optimiser la prise en charge de la santé mentale (mise en réseau et coordination des parties prenantes) ;
- informer la population sur l'offre de soins.

La prochaine étape dans la construction de ce Plan Territorial de Santé est la signature avec l'Agence Régionale de Santé d'un **Contrat Local de Santé** (CLS). La première action du CLS sera le recrutement d'un coordinateur qui aura pour mission l'animation des actions et la mobilisation des partenaires.

Cette pratique coordonnée entre tous les acteurs du soin (soignants libéraux, hôpital public, EHPAD, médecins salariés, laboratoires, etc.) favorisera l'attractivité de notre territoire et incitera de nouveaux soignants à s'y installer.

Info +

Travaux à la crèche de Revel

Profitant de la fermeture annuelle, d'importants travaux de réhabilitation ont été effectués cet été à la crèche de Revel. En plus de travaux sur les sols et les murs, une meilleure isolation et l'installation de système de climatisation ont été mis en œuvre pour le confort de nos bébés. Un grand merci à l'ensemble des entreprises qui ont su, malgré les difficultés d'approvisionnement, respecter le planning afin de minimiser la période de fermeture.



Rendez-vous Nature

La deuxième édition des Rendez-Vous Nature s'est déroulée du 22 mai au 15 octobre, réunissant plus de 800 participants.

.....

Autour de trois thématiques, la faune, la flore et les espaces naturels, trois objectifs principaux étaient poursuivis :

- sensibiliser et éduquer toutes les générations aux divers enjeux environnementaux ;
- valoriser le patrimoine naturel et paysager du territoire ;
- fédérer les acteurs locaux autour d'un même projet.

La prochaine édition des « Rendez-vous Nature : à la découverte de la biodiversité » se tiendra du 16 juin au 17 septembre 2023.





Sélection d'activités à tester en toute saison

Aux sources du canal du Midi, la nature n'est jamais loin. En quelques kilomètres, on s'échappe de la ville pour faire des activités insolites, des balades, des visites dans des lieux extraordinaires, des forêts mystérieuses ou des espaces naturels.

Promenades en quête de quelques trésors de verdure, de plénitude et d'activités insolites

.....

Une carte des circuits Autos-Vélos

Les sources du canal du Midi s'organisent autour de plusieurs circuits touristiques phares : le lac de Saint-Ferréol, la Cité de Sorèze, le château de Saint-Félix-Lauragais mais aussi Saint-Julia de Gras-Capou, Le Vaux, Belleserre. Ces circuits se découvrent à pied, à vélo ou en voiture. Chaque itinéraire conduit à une balade. Il n'est pas rare de passer d'une boucle à l'autre. Point d'histoire, détail architectural, ce patrimoine unique vous livre tous ses secrets. Alors bonne promenade !

Carte disponible à l'Office de Tourisme et sur son site internet



Des voyages extraordinaires à cheval entre montagne et plaine

À l'instar des cours d'eau qui naissent dans notre montagne, dévalent les pentes bordées d'immenses pins et sapins, et se jettent dans le canal du Midi, parcourez les fantastiques paysages à cheval. Sur les différents chemins équestres, les guides vous feront découvrir le patrimoine local et les mystères des lieux... Un moment idéal pour les adeptes du cheval. Découvrez les centres équestres sur les communes d'Arfons, Les Cammazes, Poudis, Revel, Saint-Félix-Lauragais et Vaudreuille et les circuits sur le site internet de l'OTI.

Prenez de la hauteur !

Rejoignez le centre de vol à voile de Revel, un lieu classé qui vaut à lui seul le détour. Des passionnés vous conteront l'histoire des lieux et de ses bolides volants. Découvrez également l'Aéroclub de Revel-Vaure : vols d'initiation, stages, brevet de pilote planeur, baptêmes. Tout un programme...



Et n'oubliez pas le jeu phare : Koh Ferréol pour les amateurs d'aventures !

Sous le soleil, sous la pluie ou sous la neige, cette aventure se vit toute l'année... Vous êtes prêts ?

Renseignements à l'Office de Tourisme de Revel

D'autres activités et escapades sont à découvrir.

Rendez-vous sur le site de l'Office de Tourisme : www.auxsourcesducanaldumidi.com/activites

LA VILLE DE REVEL PRÉSENTE
DANS LE CADRE DE **TERRE DE JEUX 2024**

Des fresques et des crêpes

Un projet intergénérationnel
sur le thème « Ma planète Sport »



- Un **concours de fresques** ouvert à toutes les écoles de l'intercommunalité et les ALAÉ de Revel
- Une **remise des prix** le jeudi 2 février pour la chandeleur avec **dégustation de crêpes** préparées par les aînés
- L'**exposition des fresques** des enfants au stade municipal de mars à juin



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr